Téléphone: 05 53 22 24 10 / Courriel: mairie@port-sainte-foy.info / Site internet: www.port-sainte-foy.info

LE MOT DU MAIRE



Port-foyennes et Port-foyens, Ponchaptoises et Ponchaptois,

Trois ans après l'assassinat de Samuel Paty, c'est un autre professeur de lycée, Dominique Bernard, qui a été égorgé par un assaillant terroriste. L'horreur absolue! Aucune cause ne peut justifier une telle atrocité. Nous apportons notre soutien aux enseignants de notre pays qui transmettent le savoir aux jeunes générations et les principes qui fondent notre nation.

La cérémonie du 11 novembre à la mémoire des combattants de la Grande Guerre et de tous les conflits armés qui se succédèrent, fut aussi un témoignage de reconnaissance à l'égard de celles et ceux qui perpétuent le devoir de mémoire. Au moment où les notions de citoyenneté et

d'attachement aux valeurs de la République sont constamment remises en question, où l'actualité internationale se déroule sur fond de guerre en Ukraine et au Proche Orient, sans oublier la résurgence insoutenable de l'antisémitisme dans notre pays, ces moments qui nous rassemblent sous les couleurs de notre drapeau, sont indispensables et salutaires pour la cohésion nationale.

Après une année de travaux intensifs, la salle des fêtes Jacques Prévert sera ouverte au public le vendredi 19 janvier 2024 à 18 h 30 à l'occasion de la cérémonie des vœux. Nos concitoyens pourront ainsi découvrir, en avant première à l'inauguration prévue au début du printemps, ce nouvel équipement dédié à l'animation locale et la culture, ainsi que l'espace Joséphine Baker qui servira désormais pour les séances du Conseil municipal, la célébration des mariages et la tenue des grandes réunions associatives.

Le deuxième grand chantier programmé en 2024 est la construction de la Maison Médicale qui sera située au cœur d'un espace bien arboré en prolongement de la place du 8 mai. Ce projet pourra accueillir dans un premier temps, trois praticiens de la santé : médecin généraliste, pédiatre, ou autres spécialités.

Pour ces deux grands chantiers qui ont pu bénéficier d'une aide financière de l'Etat dans le cadre du Plan France Relance et du Conseil Départemental de la Dordogne, nous tenons à remercier nos deux partenaires financiers. Quant au programme de rénovation de la place du 8 mai et de la rue Simone Veil prévu dans le cadre de l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT), il sera réalisé en 2025.

L'inflation qui sévit au niveau mondial et en France a des conséquences sur le prix des énergies, sur le pouvoir d'achat des ménages mais aussi sur le fonctionnement des communes. En 2023, la Taxe d'Habitation a été supprimée pour tous les Français sur les résidences principales et demeure applicable uniquement pour les résidences secondaires. Une compensation financière est allouée par l'Etat, compensation jugée insuffisante par l'association des Maires de France. Désormais, la Taxe Foncière est le seul impôt direct perçu par les collectivités locales. Une précision importante : Alors que l'Etat a relevé de 7,1 % les bases d'imposition de la Taxe Foncière et conscient des difficultés potentielles de chacun à boucler son propre budget, le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter le taux de cette taxe.

Notre commune vient d'obtenir un legs d'une habitante décédée récemment. Selon les dernières volontés de la défunte qui a souhaité garder l'anonymat, ce legs profitera à des actions municipales intergénérationnelles. On ne peut rester insensible à ce geste d'altruisme venant de la part d'une personne très discrète et généreuse qui a voulu montrer son attachement à notre commune.

Que cette fin d'année 2023, période importante de partage en famille, soit pour chacun de vous, source de bonheur, de joie, de prospérité et de réussite dans votre vie familiale, professionnelle, accompagnée de l'indispensable santé pour les concrétiser et en bénéficier pleinement dans la sérénité, l'espérance, la tolérance et le partage des valeurs.

Jacques REIX

MAISON MEDICALE



Voici la maquette de la Maison Médicale qui sera construite en prolongement de l'espace Joséphine Baker et qui permettra, dans un premier temps, d'accueillir médecin généraliste, pédiatre, ou autres spécialités. Le projet conçu par l'architecte pourra en effet être agrandi avec l'implantation de modules, l'ensemble respectant le critère d'éco-quartier en raison des matériaux employés et implanté au cœur du centre urbain dans un site particulièrement bien arboré et offrant de nombreuses places de parking.

> Rue du Rieu Vert

➤ Rue du Pré des Doux

> Trottoir de la pharmacie

VOIRIE ET RESEAUX

Gilbert SAUTERAU

Une part budgétaire importante est allouée à l'entretien de la voirie communale ainsi qu'à la sécurisation des axes. Les travaux effectués par domaine sont les suivants :

- ✓ Réfection de la chaussée :
 - > Route du Château de Ségur
 - > Route de la Tuque Haute
 - > Rue du Moulin
- ✓ Sécurisation de la circulation :
 - Mise en place d'écluses et ralentisseurs Rue des Vergers (3), Route de l'Aérodrome (2), Rue du Graveron (2)
 - > Stabilisation du bas-côté route de Golse
 - > Implantation d'un feu tricolore et d'un radar pédagogique Avenue du Périgord
 - ➤ Interdiction de l'accès des poids lourds depuis l'Avenue de Bordeaux, Rue du Rieu Vert, en implantant des plots réduisant le passage
 - > Amélioration du marquage au sol rond-point de Mézières

La sécurisation de nos axes est l'affaire de tous, aussi il est nécessaire que les riverains effectuent les travaux d'élagage des arbres pouvant empiéter sur la chaussée et causer des dégradations des réseaux (routier, électrique, téléphonique).

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Michel MARGOUILLÉ

En 2023, les services techniques ont créés les armatures pour l'installation des pieds de mur rue Reclus, des Fleurs et avenue d'Angoulême. Les végétaux plantés ont amenés un peu de couleur dans nos rues.

Nous avons , également arboré, le talus autour du rond point de Ponchapt

La municipalité remercie Madame Bardon , rue des fleurs qui chaque année décore les branchages installés rue Reclus , rue des fleurs , rue Simone Veil pour Noël. Elle y consacre beaucoup de temps et d'énergie , son concours nous est précieux.

Nous préparons 2024, par la continuation des pieds de mur rue Reclus (du feu rouge à la pharmacie) et la mise en place de petites jachères fleuries à Mézières et vers la Halle ; en vue de la visite du jury de Villes et villages fleuris pour le maintien de la 1ére fleur ou l'obtention d'une 2éme fleur , ce que nous espérons vivement.

Cet automne sera aussi marqué aussi par la plantation de deux pins parasols aux Bardoulets pour remplacer des arbres coupés , il y a quelques années ; et ainsi perpétuer l'alignement en place qui est inscrit Aux Arbres Remarquables en France.

ACCIDENT FERROVIAIRE : 26 Ans déjà!

Le 8 septembre 1997, treize personnes perdaient la vie, des dizaines d'autres étaient grièvement blessées dans la catastrophe ferroviaire qui venait d'avoir lieu au passage à niveau de l'avenue de Bordeaux. Certaines d'entre elles n'ont pas survécu à leurs blessures. Ce malheur a bouleversé la vie de nombreuses familles.

Vingt-six années ont passé et les mots ne peuvent effacer cette indicible réalité.

A la mémoire des victimes, de leurs familles et de nos amis cheminots cruellement frappés dans cette catastrophe, une cérémonie du souvenir s'est déroulée devant la stèle du souvenir en présence des familles, de M. le Député de Libourne, du Maire de Port-Ste-Foy-et-Ponchapt, des représentants de la SNCF et des élus régionaux, départementaux et communaux.



11 NOVEMBRE : Devoir de mémoire et cohésion nationale

Cette cérémonie à la mémoire des glorieux combattants de la Grande Guerre et de tous les conflits armés qui se succédèrent, fut aussi un témoignage de reconnaissance à l'égard de celles et ceux qui perpétuent le devoir de mémoire.

A l'issue de la cérémonie, Bernard Blazinet, ancien combattant d'AFN, s'est vu décerner par Didier Railh, nouveau président de l'association des anciens combattants, l'insigne officiel de porte drapeau, échelon 20 ans.



INCIVISME – DEPÔTS SAUVAGES

Malheureusement, nous constatons toujours de l'incivisme de la part de certains qui n'hésitent pas à jeter sur la voie publique des sacs poubelles et des encombrants.

Rappelons que le fait d'abandonner, de jeter ou de déverser des déchets en un lieu public ou privé sans respect du règlement de collecte constitue une infraction passible à ce titre d'une amende forfaitaire de 135 € ou selon le cas d'une contravention de 4ème classe de 750 €, et si cette même infraction est commise à l'aide d'un véhicule une contravention de 5ème classe s'applique (1500 €).

Chaque foyer a l'OBLIGATION de s'inscrire à l'USTOM et bénéficiera d'un bac vert pour les ordures ménagères et d'un jaune pour le tri sélectif. La procédure se fait en Mairie (le formulaire dédié peut aussi être téléchargé via https://tinyurl.com/formulaireUSTOM2023).

Dès lors, le foyer dispose de 16 levées par an ce qui, si on procède bien au tri sélectif par ailleurs, s'avère largement suffisant. Le fait de se débarrasser de ses ordures ménagères dans la nature ne permet aucune économie financière au foyer concerné. En revanche, cela mobilise nos services techniques, plusieurs heures chaque semaine, et coûte cher à la collectivité qui doit les amener à la déchetterie (service payant pour la Commune). Sans parler de la dégradation de l'environnement quand ces dépôts se font en pleine nature.



De plus, chaque abonné peut bénéficier gratuitement d'une carte d'accès à la déchetterie pour tout ce qui ne rentre pas dans les bacs (emballages, fer, déchets verts, etc.).

C'est le devoir de chacun de garder notre commune la plus propre possible et de montrer le bon exemple à nos enfants.

OBLIGATIONS DE DEBROUSSAILLEMENT : Brûlage

De nombreux administrés viennent en Mairie nous demander s'ils peuvent brûler leurs végétaux.

Il est important de rappeler que le brûlage de végétaux à l'air libre est interdit en Dordogne toute l'année sauf quelques rares cas de figure. Pour les connaître, nous vous invitons à aller sur le site internet de la Commune où vous trouverez un lien vers toutes les explications nécessaires :

https://www.port-sainte-foy.info/obligations-debroussaillement-brulage-2023/ (liens courts: https://tinyurl.com/brulage33220 ou https://minifi.ca/brulage33220)

Si vous n'avez pas d'accès à internet merci de venir en mairie.

Pour faire simple, seuls les propriétaires de terrains soumis aux obligations légales de débroussaillements sont autorisés à brûler les végétaux, sous conditions notamment de déclaration en Mairie, au minimum cinq jours avant. Il est utile de préciser que la Mairie ne délivre aucune autorisation, n'étant pas compétente en cette matière. Son rôle est de réceptionner la déclaration de l'administré et de la transmettre à la Gendarmerie et aux services du SDIS (Pompiers). Sans cette déclaration, la personne qui effectue un brûlage, même s'il est dans une zone où c'est autorisé, serait passible d'une amende. A fortiori s'il n'est pas dans une zone autorisée.

Pour rappel, les déchetteries acceptent vos végétaux qui servent notamment à faire du compost.

BRUITS DE VOISINAGE (tondeuse ; bricolage...)

Les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- ✓ les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- ✓ les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- ✓ les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

BORNE INTERACTIVE / AFFICHAGE LEGAL



La Commune s'est équipée d'une borne numérique dédiée à l'affichage des documents légaux principalement (conseils municipaux, état civil, urbanisme...), dont la polyvalence permet également de communiquer sur des sujets plus généraux via son écran de veille, le tout en s'affranchissant désormais des impressions papier. Tactile, accessible aux personnes à mobilité réduite, offrant la possibilité de zoomer à la manière d'un smartphone pour plus de lisibilité si nécessaire, ce dispositif moderne est installé à proximité immédiate de la Mairie et de l'Agence Postale Communale, sur un mur de la Salle des Fêtes rénovée.

CHIENS, CHATS ET ANIMAUX ERRANTS

Cet été encore, notre Police municipale a eu fort à faire avec de nombreux chiens et chats errant dans la commune. S'il s'agissait le plus souvent d'inattentions de la part de leur propriétaire et plus rarement d'imprudences de maîtres inconscients des dommages qui pourraient être causés par leurs animaux divagants, nous avons déploré aussi quelques cas d'abandons.

À ce sujet, la Société Protectrice des Animaux de Bergerac, avec laquelle la Commune est conventionnée (service payant), s'est vite retrouvée saturée.

Nous invitons ainsi toutes et tous à faire preuve de vigilance et de responsabilité.

VIE ASSOCIATIVE

Le tissu associatif Port-Foyen et Ponchaptois est extrêmement dynamique dans les domaines sportifs, culturels et sociaux, et rejaillit indéniablement sur l'image et la notoriété de notre commune. La commune a alloué en 2023 la somme globale de 34000€ qui se répartit comme suit :

Associations sportives

• Tennis-Club Foyen: 1500 €

✓ Club Nautique Foyen Aviron : **1000**€ + subvention exceptionnelle **1000**€(ponton nautique)

Club de Canoë-Kayak : 1500€

✓ Stade Foyen Rugby 1000€

Association Sportive du Collège Elie Faure : 150€

✓ Société de Chasse de Port-Sainte-Foy : 280€

Société de Chasse de Ponchapt : 280€
 ✓ Raquette Ponchaptoise : 500€

• Hand Ball Foyen-Vélinois : 1000€

✓ Association Football Montaigne-Gurson : 400€

Association Sainte-Foy Gym: 100€

✓ Karaté Pays Foyen : 150€
• Etoile Cycliste Foyenne : 200€

✓ Escrime Pays Foyen : **300**€

Basket Club St-Avit- St-Nazaire: 250€

Associations culturelles

Ecole Intercommunale de Musique : 500€

✓ Association Mosaïques : 500€

Les Cafés Théaffreux : 500€

✓ Amis de Ste-Foy et sa région : 50€

• Association Gabariers et Amis du Musée : 800€

✓ O.M.A.C (animation culturelle): **3000€**• Le Pinceau Magique (école de peinture) : **300€**

✓ Le Pinceau Marchant : 300€

• Les Batteurs Rient : 1000€

✓ Collectif théâtre Pampa : 1500€

• Zoom Chorale : 50€

Associations patriotiques

Anciens combattants ACTM: 320€
 ✓ Anciens combattants FNACA: 50€

Souvenir Français comité de Bergerac : 50€

Amicale Laïque (ensemble des sections) : 1500€

Associations pour l'animation et le tourisme

✓ Amicale Laïque (classes vertes scolaires) : 4000€

Voyages scolaires : 500€

✓ Club du Bon Temps : 500€

Planète Country : 300€

✓ Animations Ponchaptoises : 300€

• Comité Jumelage Plobsheim/Port-Ste-Foy: 1000€

✓ Club de Patchwork : 150€

Associations pour l'action sociale et humanitaire

• Croix Rouge Française: 200€

✓ Restos du Cœur : 400€ + subvention

exceptionnelle::500€

• Terre des Enfants: 500€ + gratuité du local

✓ Don du Sang : 100€
Secours catholique : 300€
✓ France Alzheimer : 200€

Les Champs d'Elisée (jardins partagés): 300€

Cotisations diverses

• ADIL (information sur le logement) **528€**

✓ ASE (lutte contre le frelon asiatique) 622€

• Union des Maires : 664,49€

✓ Marchés publics d'Aquitaine : 209,60€

• SPA Bergerac (convention fourrière): 2239,20€

Subventions exceptionnelles pour catastrophes

• Tremblement de terre au Maroc : 250€

✓ Inondations en Lybie : 250€

PAROLES AUX ASSOCIATIONS

MUSÉE DE LA DORDOGNE BATELIÈRE

Inaugurée le 24 juin en présence de M. Jean-Charles Jobard, Souspréfet de Bergerac, l'exposition retraçant l'histoire des pêcheurs d'Islande et de Terre-Neuve est restée ouverte pendant toute la saison estivale.

Durant des siècles, des dizaines de ports des régions côtières françaises, de Dunkerque à Bayonne, en passant par la Normandie la Bretagne, La Rochelle et Bordeaux, ont vécu de l'industrie générée par la pêche à la morue! La pêche intensive avec des moyens modernes conduisit à une quasi-disparition de la ressource en morue et à une interdiction de pêche par les autorités canadiennes.





La 13ème édition du Salon du Livre « Mémoire ancrée », s'est tenue le 3 septembre autour du musée, du complexe de la batellerie et de la galerie Marc Amanieux où était présentée l'exposition du peintre périgourdin José Corréa, « Une vie d'aquarelle ». 35 auteurs, 6 maisons d'édition et librairies ont apprécié cette journée sur les rives de la Dordogne et du repas du midi servi au restaurant « Le fil de l'eau ».

Les journées du patrimoine des 16 et 17 septembre ont clôturé cette 27ème saison.

En dehors de la saison estivale, le musée est accessible uniquement pour les groupes de visiteurs et sur rendez-vous

(Contacts: mairie 05.53.22.24.10 - Yalick Dumont: 06 11 25 73 57)

Les Batteurs Rient

Après leurs belles prestations lors de la Fête de la Musique en juin à Port-Sainte-Foy sur les quais, les élèves sont revenus apprendre leur instrument de prédilection.

Un grand merci aux bénévoles pour la réfection et la protection de l'escalier et à la Mairie pour son soutien à l'école de batterie.

À noter : Vinclaj (Christian à la batterie son fils Vincent) vient de sortir son nouveau single sur toutes les plateformes.

Christian LAJUS



Patchwork en Pays Foyen

"Patchwork en Pays Foyen" s'est réuni comme prévu, tous les jeudis cette année.

De nouveaux membres ont rejoint le groupe.

Les activités se sont ouvertes à d'autres travaux textiles.

Le club a organisé une "journée inter-Club" début octobre, qui a été une réussite.

Patchwork en Pays Foyen sera présent au marché de Noël de Ponchapt, prévu le 10 décembre 2023.

F.SALISSE

Bibliothèque Municipale

Depuis le 1 juillet l'inscription à la bibliothèque est **gratuite** pour toutes et tous. Les collections sont renouvelées en permanence.

Tous les genres de livres vous y sont proposés : Romans, romans policiers, livres en gros caractères, textes lus sur CD, biographies, récits de voyage, documentaires.

Sans oublier l'espace de présentation des coups de cœur et des nouveautés.

L'espace jeunesse, dédié aux moins de 14 ans, vous offre un espace convivial et tous genres de documents : albums pour les tout-petits ou pour les plus grands, premiers romans pour découvrir la lecture, romans pour plus grands, documentaires, livres-CD, poésie... A feuilleter sur les tapis ou à emporter à la maison.

Tout au long de l'année, des animations et des expositions ont été proposées aux grands et aux petits.

Nathalie CLEMENCEAU



L'artiste ZE Wang travaille tous les mardis avec les enfants sur la création d'histoires et sur les illustrations.

Le "Pinceau Magique"



Le "Pinceau magique" est une association de peintres artistiques de tous âges, depuis 2005.

Elle se réunit tous les samedis après midi de 14h à 15/16 heures, à l'Ancien Temple de Port Sainte Foy.

Les cours sont gratuits et seules les fournitures sont à la charge des postulants.

Des expositions sont prévues tout au long de l'année au gré des productions.

Après midi croquis à la Plage des Bardoulets et séance à l'atelier

Le Président fondateur : Joël Laborde



OMAC

Christian LAJUS

Pendant toute l'année, l'OMAC a proposé de nombreux spectacles de qualité.

- En Avril: Lutz Eterna
- En juin : la « Faîtes » de la Musique
- En Août : le festival Jazz sur les Quais avec Irene Amata Jazz Quartet.
- Le 26 Novembre : Irene Amata est revenue, à l'église, en duo aux sonorités brésiliennes.

De nombreux spectateurs sont venus assister aux concerts, et ont été éblouis par la musicalité et le professionnalisme des musiciens.

À noter que, grâce à la Salle Amanieux, de nombreux artistes locaux et internationaux ont exposé leurs œuvres toute l'année.







Comité de jumelage Port Sainte Foy & Ponchapt – Plobsheim

Nous sommes revenus d'Alsace après avoir fêté le 25ème Anniversaire du Jumelage de nos deux Communes avec un accueil plus que chaleureux et une envie très forte des Alsaciens pour que perdure le souvenir de cette période, très difficile pour eux, celle de l'Exode de 39/40 créant de moments de retrouvailles très particuliers et très forts.

Le Comité de Jumelage Port Foyen prépare activement son traditionnel Marché de Noël "Alsacien" :

- Samedi 9 exposition en l'Eglise de Ponchapt de l'Exode 39/40, expo du Club de Patchwork de Port Ste Foy et expo de peinture du Pinceau Magique. A 13h repas Choucroute sur réservation.
- Dimanche 10 Marché de Noël "Alsacien" de 9h30 à 18h dans la salle et sous chapiteaux.

Pour le repas choucroute et pour les exposants du Marché, contacter Alain DELAGE



"vivement les retrouvailles en Dordogne pour 2025".

Le Club du Bon Temps

Depuis janvier 2023 nous avons accueilli 10 nouveaux adhérents. Le club reçoit tout le monde pour des moments conviviaux (loto, belote, repas anniversaires,) tous les lundis après-midi à partir de 14h00. Nous organisons aussi 3 sorties par an. Venez nous voir sur place salle du bois doré le lundi Nous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Marylène JAULIN;

Comité Ponchaptois d'animation

Félicitations de l'équipe d'animation d'avoir réussi son programme pour 2024.

Nous avons réalisé un char nous permettant de participer au carnaval du Pays Foyen ainsi qu'à la fête cantonale.

"Fête de la S^t Jean" le 17 juin : L'orage nous a surpris en milieu de repas, mais le feu a pu être allumé.

"Fête du pain" les 19 et 20 août : pains du fournil, battage de blé, machines agricoles anciennes, démonstration de labour, vide-greniers. un marché gourmand animé par la fanfare du Trèfle Gardonnais

"Fête d'automne" les 7 et 8 octobre : pains du fournil, marché de producteur, vide-greniers. un marché gourmand animé par ESCOLA DAU MONT-GARGAN.

"Téléthon" le dimanche 3 décembre : animation commune avec Fouqueyrolles, fabrication de pains du fournil vendus au profit de l'AFM.

Pour 2024, nos activités resteront très semblablement les mêmes.



Joël ROUSSEAU; Jean-Marie CHAVANT

Raquette Ponchaptoise en Pays Foyen

Club affilié à la FFTT, comptant 35 licenciés, situé 16 Place Augustin Mourguet à la salle Oscar Guéry.



L'objectif du club est de développer et de favoriser la pratique du sport pour tous, tout en respectant le rythme de chacun.

Nous accueillons depuis plus de 3 décennies tous types de pongistes de 7 ans jusqu'à 91 ans que ce soit en loisir ou en compétition. Nous sommes labellisés "Valides-Handicapés" depuis 2015.

Pour cette nouvelle saison, le club a engagé 2 équipes sur diverses compétitions et propose 4 jours d'entraînement par semaine : lundi, mardi, jeudi, vendredi.

« Le sport va chercher la peur pour la dominer, la fatigue pour en triompher, la difficulté pour la vaincre. » Pierre de Coubertin

 $\textit{Cyril CHAVANT}: \underline{\textit{r.ponchaptoise@gmail.com}} / \textit{facebook}: \underline{\textit{https://tinyurl.com/raquettePonchaptoiseFB}}$

Planète Country





L'association « Planète Country » a été très active en cette année 2023.

Nous participons aux bals, concerts et festivals d'autres

clubs, faisons des démonstrations et mettons en place notre festival pour le mois de Juillet qui a accueilli beaucoup de danseurs et a été une réussite.



Chaque année nous organisons également un week-end, notamment à Hourtin pour l'année passée.

Et pour finir l'année avec des paillettes pleins les yeux, nous organisons le Nouvel An.

Paulette CAMUS ; Françoise FOURNIE

Randonnée pédestre

Une pensée pour deux de nos adhérentes décédées au cours de l'année, Isabelle Du Mureau et Monique Barde, pour lesquelles nous tiendrons une minute de silence.

Nous remercions l'ensemble des personnes qui se sont engagées dans la mise à jour du balisage du GR, de la lecture de carte et au suivi de stage des premiers secours, sans oublier nos animateurs formés par la fédération.

Nous sommes 101 adhérents, nos activités se déroulant sur la commune les mardis, jeudis, vendredis, dimanches accompagnés de week-end exceptionnels (Pompadour, raquette dans le Cantal,...) et d'autres rencontres conviviales.

Nous intervenons toujours dans les écoles de Port Sainte Foy, Les Lèves et Eynesse

Manifestation nationale : entre mars et mai 2024

Notre club a été choisi pour accompagner, avec des élèves des écoles des Lèves et de Port Sainte Foy, deux ambassadeurs venant de PAU pour finir à PARIS entre Saint Quentin de Caplong et Gageac Rouillac en passant par Port Sainte Foy et Ponchapt. Vous pourrez nous rejoindre.

Danielle BORDES



Association Soutien et Entraide

Créée en mars 1973, cette association communale se maintient dans la durée en assurant ses deux buts principaux : le soutien et l'entraide.

Dans le monde où nous vivons, n'importe qui peut se retrouver confronté à une situation financière et/ou morale difficile. L'association, alertée par l'assistante sociale ou le C.C.A.S., peut apporter, en toute discrétion, l'aide nécessaire sous forme de prêts (sans intérêt) ou de dons (dans les cas les plus extrêmes) et... d'un peu de réconfort! En effet, un peu d'empathie permet, parfois, d'atténuer l'inquiétude générée par des situations très difficiles à supporter.

Cependant, l'entraide ne se limite pas à des cas particuliers : l'association s'implique aussi dans le fonctionnement du C.C.A.S. et de la R.A. (Résidence Autonomie) : présence aux réunions, participation à l'élaboration de projets, rencontres avec les résidents...

Pour les actions entreprises, l'association a besoin de fonds : ceux-ci proviennent d'une subvention communale, d'adhésions, de dons ou de vente d'objets lors de manifestations communales.

Mme Lecomte-Sardet Isabelle

Programmes des animations de la fin de l'année

Marché de Noël « Alsacien »

9 décembre : exposition en l'Eglise de Ponchapt de l'Exode 39/40, expo du Club de Patchwork de Port Ste Foy et expo de peinture du Pinceau Magique. A 13h repas Choucroute sur réservation (06 11 03 74 41).

10 décembre Marché de Noël "Alsacien" de 9h30 à 18h

Réveillon de la saint sylvestre

31 décembre : organisé par le club de tennis de table (06 70 79 13 29) ; Facebook : https://tinyurl.com/raquettePonchaptoiseFB

Pour tous renseignements concernant chacune des associations de la commune, s'adresser en mairie

Conception et mise en page : commission municipale de la communication

Directeur de publication : le maire, Jacques Reix